

Arithmétique

Numéro d'inventaire : 2023.0.53

Auteur(s) : Janine Cohas

Type de document : travail d'élève

Période de création : 3e quart 20e siècle

Date de création : 1952-1953

Inscriptions :

- impression : Cahier appartenant à(couverture)
- impression : Table d'addition, de multiplication, de soustraction et de division(au dos)

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre

Description : Cahier avec couverture jaune, quelques documents administratifs collés à l'intérieur, intérieur manuscrit à l'encre violette, réglure Sèyès.

Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 17,5 cm

Notes : Cahier de cours d'arithmétique appliquée avec leçons d'un côté et exercices de l'autre, leçons telles que: " Les impôts " ou " Paiement par chèques ", documents administratifs officiels comme une " déclaration des revenus de l'année 1952 " collés à l'intérieur à titre d'exemple

Mots-clés : Calcul et mathématiques

Lieu(x) de création : Cherbourg

Utilisation / destination : enseignement, matériel scolaire

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 32 p. dont 16 p. manuscrites

Lieux : Cherbourg

Janine Bohas

3^{me} IC

Arithmétique

1952-53

Lundi 23 Mars

Impôts

I Définition.

Contribution imposée à chaque citoyen pour assurer les dépenses de l'Etat, ou des départements et des communes.

II Différents impôts

A impôts directs

Ils sont établis directement au nom de chaque contribuable par le service des contributions directes.

Ils sont encaissés par les percepteurs et les receveurs municipaux.

1° Impôts d'Etat

Impôts fonciers (propriétés bâties et non bâties) patente.

taxes sur les voitures, les chiens, T.S.F. apprentissage.

Impôts sur le revenu.

2° Impôts des départements et des communes

Département

IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES
(TAXE PROPORTIONNELLE ET SURTAXE PROGRESSIVE)

MODÈLE B.

Ville ou Commune

DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANNÉE 1952.

Timbre à date
de
l'inspecteur.

I. **NOM** (en lettres majuscules) COHAS Prénoms Auguste (soulignez le prénom usuel)
Date et lieu de naissance 17 février 1914 Lottreville les Bains Nationalité Française
Profession Fonctionnaire N° de la carte d'identité (pour les étrangers)

ADRESSE DE VOTRE DOMICILE HABITUEL.

Au 1^{er} janvier 1953.

Au 1^{er} janvier 1952 (en cas de changement en cours d'année).

Ville ou Commune Cherbourg Dépt Manche Ville ou Commune Cherbourg Dépt Manche
Rue de la Paix N° 13 Rue de la Paix N° 13

II. **SITUATION ET CHARGES DE FAMILLE**

Êtes-vous célibataire? non Êtes-vous marié? oui { Nom de famille et prénom usuel de votre femme : Cohas Elise
Date et lieu de votre mariage : Brest
Êtes-vous veuf? non Êtes-vous divorcé? non Date et lieu du décès de votre conjoint ou de votre divorce :
Avez-vous des enfants? 1 Indiquez si tous sont décédés non et précisez si l'un d'eux a vécu jusqu'à l'âge de 16 ans ou est décédé par suite de faits de guerre :
Indiquez les enfants adoptifs à votre charge depuis l'âge de 10 ans au moins :
Indiquez le degré d'invalidité reconnu :
d'une pension d'invalidité (guerre ou accident de travail)?
d'une pension prévue par les lois des 31 Mars 1919 et 24 Juin 1919 à titre de veuve?
de la carte d'invalidité instituée par la loi n° 49-1094 du 2 Août 1949 ou de la carte de cécité instituée par l'O. n° 45-1463 du 3 Juillet 1945?

ENFANTS A CHARGE

pour lesquels vous ne demandez pas une imposition distincte.

Enfants âgés de moins de 21 ans au 1^{er} janvier 1952 (1) ou infirmes et, dans les mêmes conditions, enfants recueillis par vous à votre foyer.
Enfants nés ou recueillis en 1952 et vivants au 31 décembre 1952.

ENFANTS A CHARGE HABITANT AVEC VOUS
dont les revenus ne sont pas compris pages 2, 3 et 4 de la présente formule et dont vous demandez l'imposition distincte.

NOM ET PRÉNOM USUEL DES ENFANTS A CHARGE.	DATE DE NAISSANCE avec, s'il y a lieu, la mention « infirme ».	COMMUNE.	DÉPARTEMENT.	NOM ET PRÉNOM USUEL.
<u>Cohas Janine</u>	<u>24 Mars 1936</u>	<u>Pau</u>	<u>P. Pyrénées</u>	<u>Cohas Janine</u>

(1) La limite d'âge de 21 ans peut être prolongée de 5 années au plus pour les enfants dont les études ont été retardées par des événements résultant des hostilités, tels que refus du S. T. O., engagement dans les armées françaises et les organisations de la Résistance ou internement consécutif à des actes de résistance.

III. **ÉLÉMENTS DU TRAIN DE VIE**

PÉRIODES en cas de changements d'adresses au cours de l'année 1952.	HABITATION PRINCIPALE ET RÉSIDENCES SECONDAIRES	Montant du loyer ou mention « propriétaire »
du <u>1.1.52</u> au <u>31.12.53</u>	1. <u>Habitation principale.</u> <u>15 rue de la Paix Cherbourg</u> <u>Manche</u>	
du <u>1.1.52</u> au <u>31.12.53</u>	2. <u>Résidences secondaires en France ou hors de France.</u>	

Nombre de domestiques au service personnel : Femmes _____ Hommes _____
Voitures automobiles destinées au transport des personnes } Marque _____ Ancienneté _____ Puissance _____
Avions de Tourisme } Marque _____ Puissance _____
Yachts ou Bateaux de plaisance } Désignation _____ Tonnage _____